

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 14, Number 2, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701502ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701502ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1983). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 14(2), 303–330. <https://doi.org/10.7202/701502ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1983)

A — Aperçu général

Le 22 février, le président du Conseil du Trésor déposait à la Chambre des Communes les prévisions des dépenses fédérales pour l'année 1983-84. Sur des dépenses totales de \$88.9 milliards, une augmentation de 9.6% par rapport à l'année précédente, la Défense dépensera \$7.8 milliards, une hausse de 12.9% par rapport à 1982-83. De ce montant, \$944 millions sont prévus pour le programme d'acquisition du F-18 et \$800 millions pour l'embauche de 510 personnes. L'aide au développement devrait coûter pour sa part \$2.4 milliards, une hausse de 10% par rapport à l'année précédente¹.

À la fois au sein des forums multilatéraux et dans ses rencontres bilatérales, le Canada a exprimé deux grandes préoccupations au cours de l'hiver: la nécessité d'un déblocage des négociations américano-soviétiques sur la réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire à la veille du déploiement des missiles Pershing et de croisière en Europe, et la nécessité de trouver des solutions aux problèmes économiques et financiers internationaux. Les relations avec les États-Unis et l'Europe ont suivi leur cours normal, toujours ponctuées de quelque tension commerciale, cette fois plus particulièrement avec la CEE. Trois régions du globe se voyaient accorder une attention particulière dans le cadre de tournées ministérielles en Amérique centrale et dans les Caraïbes, dans la région du Golfe Persique et en Asie. La tournée asiatique du Premier ministre du Canada occupait évidemment une place prépondérante parmi celles-ci.

B — Les politiques de défense

Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, dans un discours présenté au début de l'année devant le Congrès des Associations de la Défense, faisait le point sur la politique canadienne de défense. Il réaffirmerait notamment les rôles et les priorités politiques qui sous-tendent la structure des Forces armées canadiennes:

L'orientation de notre politique de défense reste fondamentalement la même. Nous avons pour voisins, au sud, les États-Unis, et plus loin au nord, l'U.R.S.S., tandis que nos racines culturelles et historiques se trouvent surtout en Europe. Ces faits historiques et géographiques de base ne changeront pas. Ce qui menace le plus gravement la

**Documentaliste au CQRI*

1. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 23 février 1983, p. 8.

Revue Études internationales, vol. XIV, n° 2, juin 1983

survie du Canada, c'est le danger d'un échange de coups nucléaires entre nos voisins du sud et du nord... qui aurait des conséquences inéluctables pour nous. Si elle n'est pas évitée grâce à la dissuasion, une guerre nucléaire de ce genre pourrait vraisemblablement éclater en Europe.

Il est donc peu probable que les rôles que remplissent les Forces canadiennes changent à l'avenir, et elles devront continuer à protéger le Canada et nos intérêts nationaux, au pays ainsi qu'à l'étranger. Nous continuerons de même à collaborer avec les États-Unis pour défendre le continent nord-américain. Nous continuerons à faire notre part pour que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ait les moyens d'empêcher une guerre mondiale et nous continuerons aussi à participer aux missions internationales de maintien de la paix lorsque nous estimerons qu'elles ont des chances d'aboutir à des résultats positifs. Ces rôles sont conformes aux buts essentiels que visait notre politique de la défense dans les années 70 et continueront à refléter notre politique au cours des années 80².

Le ministre insistait d'autre part sur la stratégie de dissuasion de l'OTAN, rappelant l'engagement pris par les ministres de la Défense de l'organisation de moderniser les forces classiques de leurs pays et la nécessité de déployer les missiles Pershing II et les missiles de croisière en Europe à moins que l'Union soviétique n'accepte de conclure une entente « concrète » sur le contrôle de ce type d'armes³.

Le 21 janvier, l'ambassadeur de Tchécoslovaquie au Canada, M. Vincent Buzek, remettait officiellement au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au nom des pays du Pacte de Varsovie, le texte de la Déclaration de Prague par laquelle les pays du Pacte proposent à l'OTAN la conclusion d'un accord réciproque de non-recours à la force militaire et de sauvegarde des relations pacifiques. M. MacEachen a alors déclaré que le Canada étudierait sérieusement cette proposition et en discuterait avec ses alliés. Le ministre a ajouté que les aspects de ces propositions qui pourraient mener à des accords concrets et vérifiables de contrôle des armements et de désarmement recevraient l'appui du Canada⁴.

Le Groupe des plans nucléaires de l'OTAN se réunissait à Vilamoura, au Portugal, à la fin mars. Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN, dont le ministre Gilles Lamontagne, ont alors réaffirmé leur volonté de déployer les Pershing II et les missiles de croisière à partir de la fin de l'année en Europe, advenant un échec de négociations de Genève. Les ministres ont exprimé leur appui aux quatre principes présentés par le président américain en février comme étant indispensables à la signature d'un accord et qui sont: la parité des arsenaux eurostratégiques des États-Unis et de l'URSS, la mise de côté des fusées françaises et britanniques dans le calcul, l'interdiction pour l'URSS de transférer des SS-20 en Sibérie et des possibilités de vérification effective des accords. Les ministres de la Défense ont encore étudié un projet de retrait d'Europe d'ogives nucléaires tactiques, conformément à la décision prise en 1979 à l'effet que le nombre de têtes nucléaires de l'OTAN en Europe n'augmenterait pas avec le déploiement des nouveaux missiles⁵.

Le Devoir rapportait enfin à la fin de l'hiver une annonce faite par le Pentagone au sujet de l'achat prochain, par les Forces armées canadiennes, de 26 obusiers américains au coût de

2. Ministère de la Défense nationale, *Allocution de l'Honorable Gilles Lamontagne, Congrès des Associations de la défense, Ottawa, 13 janvier 1983*, pp. 16-17.

3. *Idem*, pp. 6 et 9. Pour un exposé de la politique de défense du Canada et de l'état et du rôle des Forces armées, voir également l'*Exposé du ministre sur le budget de la Défense 1983/84*, devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des Communes, 15 mars 1983, 40p.

4. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 7 (16 février 1983), p. 5.

5. *Le Devoir*, 21 mars 1983, p. 3; *Le Devoir*, 24 mars 1983, p. 4.

\$33 millions destinés aux forces de l'OTAN en Europe et au Canada. Le communiqué du Pentagone ajoutait que

l'acquisition de l'obusier (par le Canada) rehaussera la puissance militaire terrestre des Forces armées canadiennes en augmentant la force de tir de la Réserve mobile canadienne⁶.

C — Les questions commerciales

Les ministres de l'Industrie et du Commerce et des Transports annonçaient au début janvier l'intention du gouvernement canadien de hausser à 25% les frais de douane perçus sur les navires construits à l'étranger et qui sont utilisés pour le transport de marchandises ou de passage au Canada. MM. Lumley et Pépin annonçaient en même temps que le Canada allait étendre à la zone de 200 milles au large des côtes sa compétence en matière de douanes et accise, ce qui lui permettra d'imposer les navires se trouvant dans cette zone, ainsi que le matériel flottant d'exploration pétrolière. Des projets de loi sur ces questions devraient être déposés à la prochaine session parlementaire⁷.

En ce qui concerne les exportations énergétiques, le ministre Jean Chrétien annonçait le 23 février la décision du gouvernement d'accepter les recommandations faites par l'Office national de l'Énergie un mois plus tôt concernant l'exportation de quantités additionnelles de gaz naturel canadien, y compris la vente de gaz au marché japonais. Ce sont ainsi des exportations additionnelles de 12,2 exajoules de gaz naturel de l'Ouest qu'a sanctionnées le Canada, qui seront envoyées principalement entre 1985 et 1994. Les autorisations comprennent l'envoi de 2,4 exajoules de gaz naturel liquéfié au Japon, de 1986 à 2001. Le communiqué faisant état de la décision précise que c'est la première fois en trente ans d'exportation de gaz canadien que du gaz naturel sera vendu à un autre pays que les États-Unis. L'Office national de l'Énergie a évalué à \$70 milliards ce que pourraient rapporter ces exportations additionnelles à la balance des paiements du Canada, au cours de la période d'exportation⁸.

Statistique Canada rapportait en février que le Canada avait enregistré un excédent commercial record de \$17.8 milliards pour l'année 1982, comparativement à \$7.3 milliards l'année précédente. Les exportations se chiffraient à \$84.2 milliards alors que la valeur des importations totalisaient \$66.4 milliards. Une baisse des importations, et des exportations pratiquement stables par rapport à l'année 1981, causent ce surplus. Le commerce automobile avec les États-Unis enregistrerait l'an dernier son troisième surplus depuis la signature de l'accord en 1965. Un excédent de \$2.9 milliards remplace ainsi le déficit de \$1.7 milliard de 1981⁹.

D — Les organisations internationales

1 — L'ONU

Le Comité du désarmement reprenait ses travaux à Genève en février et M. MacEachen participait à la séance d'ouverture de la session de 1983. Le Canada, a dit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, attache une importance considérable au progrès des négociations sur

6. *Le Devoir*, 12 mars 1983, p. 2.

7. *Le Devoir*, 7 janvier 1983, p. 14.

8. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 83/21* (23 février 1983), p. 1.

9. *Le Devoir*, 5 février 1983, p. 4; André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 29 mars 1983, p. 7; David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 23 mars 1983, p. B1.

le contrôle des armements et le désarmement. Celles-ci devraient accorder une attention particulière au renforcement de la sécurité mutuelle, concept sur lequel M. MacEachen a insisté tout au long de son discours. Le ministre canadien a déclaré que son pays s'intéressait de très près aux négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire et a exprimé son optimisme (modéré) devant la dernière proposition soviétique. Pour le Canada, a-t-il affirmé, les principes suivants doivent être suivis au cours de ces négociations:

Le Canada souscrit entièrement au principe des négociations. Nous préconisons fortement une solution négociée qui rende inutile le déploiement des missiles en Europe.

De même, au cas où les négociations n'aboutiraient à aucun résultat concret, le Canada estime qu'il n'y aurait d'autre choix que de déployer les missiles.

Toute proposition valable mérite un examen attentif. De même, il ne faut pas permettre aux tactiques de propagande de venir entraver des négociations sérieuses. Les déclarations qui visent l'opinion publique ne peuvent remplacer la volonté véritable d'en arriver à un accord.

Le renforcement de la sécurité mutuelle doit être accepté comme la composante primordiale du processus de négociation¹⁰.

Au cours de l'année 1983, quatre « priorités » guideront l'action du Canada au Comité du désarmement:

Le Canada insistera pour que progresse le dossier de l'interdiction totale des essais nucléaires;

Le Canada insistera pour que soit mis en place un régime de non-prolifération plus efficace;

Le Canada insistera pour que soit adoptée une convention visant à interdire les armes chimiques;

Le Canada insistera pour que l'on se rapproche davantage encore de l'objectif visant l'interdiction de toutes les armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique¹¹.

À Genève, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures a également rencontré les négociateurs américains et soviétiques aux négociations sur la réduction des armements nucléaires stratégiques (START) et sur la réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire (INF)¹².

Allan MacEachen annonçait par ailleurs le 9 mars la participation canadienne à la Campagne mondiale pour le désarmement des Nations Unies. Le Canada versera ainsi \$100,000 pour la promotion d'activités de recherche et d'information du public mises en oeuvre par l'ONU. \$70,000 seront consacrés à la diffusion de l'*Annuaire du désarmement des Nations Unies*, publication qui rapporte les travaux de l'Assemblée générale, de la Commission du désarmement et du Comité de désarmement. Les \$30,000 restants seront versés à l'Institut de recherche sur le désarmement des Nations Unies, pour ses recherches dans les domaines d'intérêt particulier pour le Canada, la vérification par exemple. C'est au cours de la Deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qu'avaient été adoptées les grandes lignes de la Campagne¹³.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Le Bulletin du désarmement*, février 1983, p. 2.

11. *Idem*, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 6 (9 février 1983), p. 8.

12. *Idem*, p. 8.

13. *Idem*, vol. 11, no. 13 (30 mars 1983), pp. 3 et 8.

2 – LE FMI

Afin de préparer leur position pour la réunion du Comité intérimaire du Fonds monétaire international des 10 et 11 février, les ministres des Finances des dix pays occidentaux les plus industrialisés, dont fait partie le Canada, se sont rencontrés à Paris le 18 janvier. Ils se sont alors mis d'accord pour que soit porté à \$19 milliards, soit 17 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS), le montant des accords généraux d'emprunts que le FMI peut leur emprunter en cas de besoin. Ce montant était auparavant de 6.4 milliards de DTS¹⁴. Les ministres des Dix avaient également discuté, lors de cette rencontre, de l'augmentation des contributions des membres du FMI, dont le niveau devait être fixé lors de la réunion du Comité intérimaire.

C'est sur une augmentation de 47% des quote-parts que s'est entendu le Comité intérimaire du FMI réuni à Washington à la mi-février. Celles-ci atteindront donc 90 milliards de DTS (\$98.5 milliards). Le Canada préconisait un relèvement à 100 milliards de DTS (130 milliards) alors que le groupe des pays en voie de développement réclamait le doublement des quote-parts. Le ministre canadien des Finances, qui participait aux travaux du Comité, déclarait à la suite de la réunion qu'il s'agissait d'un « compromis réaliste qui devrait être bien reçu par la communauté financière internationale »¹⁵. Devant le Comité intérimaire, M. Lalonde avait fait allusion en ces termes à l'entente des Dix sur les accords généraux d'emprunts :

cette décision contribuera de façon sensible à accroître la confiance dans le système financier international puisqu'elle fournira des fonds pour imprévus, qui pourront être mobilisés dans des situations d'urgence. C'est avec plaisir que le Canada s'est engagé à verser une contribution égale à 5.25% des 17 milliards de DTS prévus dans les accords généraux d'emprunt¹⁶.

3 – SYMPOSIUM EUROPÉEN SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

La Commission des Communautés européennes, l'OCDE et l'Union des industries de la Communauté européenne organisaient un symposium sur la situation économique internationale en janvier. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures se rendait à Davos, en Suisse, pour y participer aux côtés de chefs de gouvernement, de ministres, d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires d'organisations internationales¹⁷.

Des ministres de vingt-cinq pays – y compris M. MacEachen – ont profité de l'occasion pour tenir une réunion informelle sur les problèmes économiques mondiaux. Ils se sont alors entendus sur la nécessité de venir en aide aux pays endettés du Tiers-Monde et sur l'importance de combattre le protectionnisme¹⁸.

E — Les relations canado-américaines

Les négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armes nucléaires, l'essai d'armes américaines au Canada, les questions environnementales et, parmi les problèmes commerciaux, le prix du gaz naturel canadien, ont constitué les grands thèmes des échanges

14. *Le Devoir*, 19 janvier 1983, pp. 1 et 8.

15. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 12 février 1983, p. 1.

16. *Idem*, p. 16.

17. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 6 (9 février 1983), p. 3.

18. *The Globe and Mail*, 1^{er} février 1983, p. B2.

canado-américains du trimestre d'hiver. Avant de passer à ces questions, signalons deux décisions américaines qui soulevaient des interrogations du côté canadien.

Les États-Unis, à la suite de leur refus de signer le traité sur le droit de la mer, proclamaient une zone économique exclusive de deux cents milles au large des côtes. Le Canada demandait alors officiellement à l'administration Reagan une clarification à ce sujet, craignant avoir décelé dans un paragraphe de la proclamation présidentielle que l'opinion des États-Unis devrait prévaloir en cas de conflit¹⁹.

D'autre part, la décision du Département américain de la Justice de taxer de propagande politique trois documentaires de l'Office national du film du Canada (ONF) soulevait l'indignation de la presse canadienne et américaine. Ces films – un consacré aux dangers de la guerre nucléaire et deux aux pluies acides – devaient donc par la suite, pour être présentés aux États-Unis, être précédés d'une mise en garde précisant qu'ils étaient produits par une agence étrangère et qu'ils n'étaient pas approuvés par le gouvernement. Le sénateur américain Edward Kennedy s'est élevé, parmi d'autres, contre ce geste dont la conséquence fut somme toute de faire bénéficier les films d'un important battage publicitaire. L'un d'eux, *If you Love this Planet*, recevait même un Oscar de l'Académie du Film d'Hollywood²⁰.

1 – LE PASSAGE À OTTAWA DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Le vice-président américain, M. George Bush, était de passage à Ottawa le 23 mars. Il s'y entretenait du déploiement des missiles de croisière et des Pershing en Europe, ainsi que des négociations de Genève sur le désarmement et de l'essai des missiles de croisière au Canada avec le premier ministre Trudeau et les membres du cabinet fédéral²¹. À la veille de cette rencontre, le Premier ministre avait déclaré en Chambre, comme l'avaient fait les alliés européens que venait de rencontrer M. Bush, que Washington devrait être plus souple dans les négociations sur le contrôle des armements avec l'Union soviétique. M. Trudeau déclarait qu'on ne pouvait s'attendre à ce que le Canada supporte une augmentation des armements si l'on n'enregistrait pas en même temps de sérieux efforts pour en négocier la réduction²².

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait après la rencontre avec M. Bush qu'il avait demandé aux États-Unis de faire preuve de modération par rapport à l'option zéro. Il est clair, disait M. MacEachen, que cette option n'a pas conduit à une entente et que le Canada voudrait examiner avec les États-Unis la possibilité d'une solution de rechange²³.

2 – LES QUESTIONS COMMERCIALES

Dans le contentieux commercial canado-américain, les dossiers relatifs au prix du gaz naturel canadien et aux exportations de wagons de métro Bombardier, de bois d'oeuvre et de pomme de terre ont connu des développements au cours de l'hiver. S'y ajoutait la question des tarifs aériens réduits qui, avec l'affaire des films de l'ONF mentionnée plus haut, faisait la manchette des journaux.

Les producteurs et les distributeurs américains de gaz continuaient à se plaindre du prix du gaz naturel canadien, fixé à \$4.94 (US) les 1,000 pieds cubes depuis le premier avril 1981 alors qu'eux-mêmes n'obtiennent en moyenne de la même quantité que \$2.27 (US). Au

19. *Le Devoir*, 12 mars 1983, p. 2.

20. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 26 février 1983, p. 1.

21. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 24 mars 1983, p. 1.

22. Thomas WALKOM, *The Globe and Mail*, 23 mars 1983, p. 1.

23. *Le Soleil*, 24 mars 1983, p. B1.

trimestre dernier, ils avaient demandé au président Reagan d'obtenir du Canada une baisse du prix. En janvier, un groupe de vingt-sept congressmen républicains demandaient cette fois la révocation des autorisations d'importation de gaz canadien, à moins que le Canada accepte de renégocier avec les compagnies américaines les contrats actuels²⁴. Les représentants canadiens et américains se sont rencontrés début février pour discuter du problème, sans qu'une solution soit trouvée. Un peu plus tard, le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources profitait de l'annonce de l'approbation gouvernementale d'exporter des quantités additionnelles de gaz naturel aux États-Unis pour répondre aux Américains. M. Chrétien se disait d'abord conscient des critiques formulées aux États-Unis à l'égard du prix d'exportation du gaz naturel canadien. Il déclarait cependant que :

les faits sont indiscutables : le prix du gaz canadien est resté inchangé depuis presque deux ans. Notre capacité de donner aux Américains « un coup de main » pour résoudre leur problème de tarification a ses limites : le gaz canadien ne représente que 4% environ de la consommation totale aux États-Unis – bien que la proportion soit plus grande sur certains marchés régionaux. Je ne crois pas que de blâmer le Canada de l'augmentation rapide des prix du gaz aux États-Unis aide à la recherche de solutions réalistes à ce problème complexe²⁵.

Le ministre Chrétien ajoutait que les deux pays avaient profité du commerce du gaz, que le Canada appréciait à sa juste valeur l'existence du marché américain, et que les États-Unis avaient pu compter, depuis trente ans, sur une source sûre d'approvisionnement. Le Canada est prêt, disait-il, à examiner les préoccupations exprimées quant au prix du gaz, et des consultations se poursuivent avec les provinces ainsi qu'avec l'administration américaine et des membres du Congrès²⁶.

Le 4 février, le département américain du Commerce rendait sa décision au sujet des subventions que le gouvernement canadien auraient accordées, selon la compagnie américaine Budd, à l'exportation de wagons de métro fabriqués par la compagnie Bombardier pour la ville de New York. Le département imposait une amende \$91.2 millions (US) et statuait que le Canada avait agi de façon déloyale en subventionnant la vente. L'imposition de l'amende était néanmoins sujette à la décision de la *US International Trade Commission*, qui n'eut pas à le faire puisque la compagnie Budd, concurrente de Bombardier pour l'obtention du contrat, retirait sa requête le 9 février, ce qui mettait fin à l'enquête²⁷. La *Metro Transit Authority* de New York avait cependant dû faire des concessions à Budd et aux travailleurs de l'acier et de l'automobile de l'AFL-CIO, pour que leurs requêtes soient retirées²⁸.

Une première étape a été franchie cet hiver dans l'étude par les États-Unis des exportations canadiennes de bois de sciage, pour lesquels les producteurs américains réclamaient également un tarif douanier. Le département du Commerce rendait une décision préliminaire à ce sujet le 8 mars, affirmant que les exportations canadiennes n'étaient pas indûment subventionnées par les gouvernements canadiens. Il doit rendre sa décision finale le 23 mai. Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, se déclarait

24. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 19 janvier 1983, p. 1; John KING, *The Globe and Mail*, 19 janvier 1983, p. B1.

25. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Notes pour une allocution de l'Honorable Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, devant la conférence du Financial Post sur les exportations de gaz naturel, Hôtel Westin, Toronto, Ontario, le 23 février 1983*, p. 7.

26. *Idem*, p. 8.

27. *Le Devoir*, 5 février 1983, p. 1 et 10 février 1983, p. 9.

28. Au sujet de ces concessions, voir *News World* (New York), 11 février 1983, cité dans Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse – E.U.*, no. 338 (22 février 1983), p. 27.

confiant que la décision préliminaire soit maintenue le 23 mai. Les exportations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis se chiffrent aux environs de \$2 milliards par année²⁹.

La *US International Trade Commission*, dans un rapport préliminaire au sujet cette fois des pommes de terre canadiennes, jugeait le 23 mars que des indices raisonnables permettaient de croire que les pommes de terre de l'Île du Prince Édouard et du Nouveau-Brunswick faisaient du tort à l'industrie de la pomme de terre du Maine. Le département du Commerce sera donc saisi de la requête du Conseil de la pomme de terre du Maine qui prétend que les pommes de terre canadiennes font l'objet de dumping aux États-Unis et qui demande l'imposition d'un tarif. Les producteurs canadiens, qui s'étaient rendus à Washington lors des audiences publiques sur cette question, avaient soutenu que la concurrence d'autres régions faisaient du tort aux producteurs du nord-est des États-Unis. Ils s'étaient plaints par ailleurs d'être victimes de harcèlement et de tactiques d'intimidation de la part des producteurs du Maine³⁰.

Enfin, le refus du *Civil Aeronautics Board* américain d'approuver les tarifs aériens réduits vendus par Air Canada sur des destinations américaines, alors que la société canadienne avait déjà vendu 56,000 billets à tarif réduit, soulevait l'indignation des Canadiens. La décision américaine reposait sur le refus du Canada d'accéder à six transporteurs aériens américains des tarifs réduits sur leurs destinations canadiennes. Le ministre canadien des Transports et ses interlocuteurs américains s'entendaient toutefois sur un règlement temporaire du litige une semaine après l'apparition de cette « bombe » dans les journaux³¹.

3 – L'ENTENTE SUR L'ESSAI D'ARMES AMÉRICAINES EN TERRITOIRE CANADIEN

Le 10 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense annonçaient la signature d'un accord-cadre canado-américain sur l'utilisation d'installations canadiennes et de l'espace aérien connexe pour l'essai et l'évaluation de systèmes de défense des États-Unis. Un échange de notes était signé à Washington par l'ambassadeur canadien aux États-Unis et le secrétaire d'État intérimaire des États-Unis. D'une durée de cinq ans et renouvelable pour cinq autres années, l'accord peut aussi être dénoncé en cas de situation d'extrême urgence. Il mentionne certains types d'armements qui pourraient être testés au Canada :

La mise à l'essai pourrait comprendre, entre autres, du matériel d'artillerie, des hélicoptères, des systèmes de surveillance et d'identification, des munitions non nucléaires avancées, des systèmes de navigation aérienne et le système de guidage de missiles de croisière non armés³².

Cependant, l'accord stipule qu'une entente particulière doit être conclue pour chaque essai, ce qui signifie que les missiles de croisière – dont l'éventualité d'essais au Canada suscite l'opposition de plusieurs groupes – devraient faire l'objet d'une telle entente préalable. M. MacEachen déclarait d'ailleurs à ce sujet que le Canada ne s'était pas engagé envers les États-Unis à permettre l'essai du missile de croisière. Il ajoutait que le Canada pourrait lier son consentement à l'issue des négociations américano-soviétiques de Genève sur la limitation des armes de portée intermédiaire³³. Lors de son passage à Ottawa, le vice-

29. *Le Devoir*, 9 mars 1983, p. 9; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 9 mars 1983, p. 9.

30. *Le Devoir*, 24 mars 1983, p. 13.

31. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 5 mars 1983, p. 1.

32. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 10 (9 mars 1983), p. 4.

33. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 11 février 1983, p. 10; *Le Devoir*, 15 février 1983, p. 1.

président américain avait pour sa part déclaré à la presse que son pays n'avait pas encore déposé de requête formelle en vue de l'essai du missile mais que, si le Canada ne s'était pas engagé formellement à le permettre, rien ne laissait supposer qu'il avait l'intention de s'y opposer³⁴.

4 - LES PLUIES ACIDES ET LA POLLUTION DE LA NIAGARA

Les consultations canado-américaines relatives aux pluies acides se poursuivaient cet hiver. Les deux gouvernements échangeaient au début janvier des documents sur leurs positions, dont le contenu n'a cependant pas été dévoilé³⁵. Fin février, le ministre canadien de l'Environnement rendait public le rapport final d'une étude de deux ans et demi sur le problème des pluies acides. John Roberts déclarait que les consulats canadiens aux États-Unis distribueraient le rapport dans ce pays. Il qualifiait d'inexplicable le fait que les chercheurs américains refusent de se joindre aux chercheurs canadiens qui demandent une réduction de 50% des émissions acides³⁶. M. Roberts se rendait à New York quelques jours plus tard et y dénonçait encore une fois l'attitude des États-Unis dans ce dossier³⁷.

En réponse au ministre canadien, l'ambassadeur américain à Ottawa, M. Paul Robinson, déclarait le 22 février que les États-Unis reconnaissent le problème mais qu'ils refusaient d'agir avant de disposer de preuves scientifiques démontrant l'étendue exacte des dégâts causés par certains polluants³⁸.

Enfin, la pollution de la rivière Niagara faisait l'objet d'un rapport intérimaire canado-américain déposé à la mi-février après deux ans d'une étude menée par les ministères de l'Environnement des gouvernements fédéraux des deux pays, de l'Ontario et de New York. Le rapport concluait que les règles internationales sur la qualité des eaux étaient violées et identifiait environ trois cents sources de pollution de la rivière Niagara³⁹.

F — Le Canada et l'Europe occidentale

Les échanges entre le Canada et l'Europe occidentale ont été surtout marqués, au cours de l'hiver, par deux dossiers qui opposaient le Canada à ses partenaires de la Communauté économique européenne, la chasse aux phoques et les pêches. Avec la Belgique, la France et la Grèce, le Canada poursuivait des relations normales avec des visites de parlementaires, de ministres ou, dans le cas de la Grèce, de chef de gouvernement, au cours desquelles les questions économiques, politiques et militaires étaient abordées.

1 - LA BELGIQUE

Une délégation de parlementaires belges, dirigée par le président de la Chambre des représentants, M. Jean Defraigne, a séjourné au Canada en mars. Reçus par la présidente de la Chambre des Communes et le président du Sénat, Mme Jeanne Sauvé et M. Jean Marchand, les parlementaires belges ont eu une séance de travail avec des parlementaires canadiens. Ils ont discuté de la réforme constitutionnelle canadienne avec le sous-ministre de

34. *Le Soleil*, 24 mars 1983, p. B1.

35. John KING, *The Globe and Mail*, 14 janvier 1983, p. 2.

36. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 22 février 1983, p. 1.

37. *Le Devoir*, 26 février 1983, p. 7.

38. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 23 février 1983, p. 1.

39. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 16 février 1983, p. 1.

la Justice, M. Roger Tassé. Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, et le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, ont aussi eu l'occasion de rencontrer la délégation⁴⁰.

2 - LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

a) Réunion du Comité mixte de coopération

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était à Bruxelles à la fin janvier pour présider, avec le vice-président de la Commission des communautés européennes chargé des relations extérieures, M. Wilhem Haferkamp, la réunion du Comité mixte de coopération CEE/Canada. Créé il y a sept ans par l'accord-cadre de coopération économique et commerciale, le Comité a passé en revue les activités de coopération économique et commerciale qui se sont déroulées depuis sa dernière réunion en juillet 1981 et a discuté du programme de l'année à venir. Du côté des réalisations passées, le Comité a noté la coopération industrielle et scientifique dans les secteurs suivants: métaux et minéraux, produits forestiers, uranium, utilisation rationnelle de l'énergie, transports urbains, science et technologie et environnement. Il s'est réjoui également du succès du Symposium mondial sur l'amiante de mai 1982, de la création d'un groupe de travail en matière de transports urbains et de la conclusion d'une entente de coopération sur la recherche sur les eaux usées. Les domaines prioritaires retenus par le Comité pour l'année 1983-84 comprennent les transports, les sources alternatives d'énergie, les moyens d'économiser l'énergie, les petites et moyennes entreprises ainsi qu'une coopération plus poussée en matière de recherche, d'environnement et de santé et sécurité au travail⁴¹.

MM. Haferkamp et MacEachen ont discuté par ailleurs de problèmes bilatéraux et multilatéraux. Les questions de commerce international ont retenu d'une part leur attention alors que du côté bilatéral, les importations européennes de peaux de phoque, l'accord de pêche canado-européen et l'ensemble des relations commerciales Canada-CEE faisaient l'objet de leurs entretiens. Nous reviendrons plus loin sur les déclarations faites par M. MacEachen à ce moment au sujet des pêches⁴².

À Bruxelles, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré le président de la Commission des Communautés européennes, M. Gaston Thorn, ainsi que d'autres membres de la Commission⁴³.

b) Les importations européennes de peaux de phoques

Le 1^{er} mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures publiait une déclaration sur la décision du Conseil des ministres des Communautés européennes de maintenir les restrictions à l'importation de peaux de jeunes phoques à capuchon et du Groënland, et de produits de ces phoques. Le Conseil avait décidé la veille de prolonger le boycott temporaire actuel jusqu'au premier octobre prochain, date à laquelle la CEE poursuivrait le boycott pour une période de deux ans à moins cependant que des solutions nouvelles, que la Commission européenne a pour mandat de rechercher, ne viennent rendre inutile l'imposition de l'embargo. Dans sa déclaration, où il déplorait la décision du Conseil, M. MacEachen affirmait que

Le Canada serait tout à fait disposé à collaborer à ces enquêtes (de la Commission européenne sur les aspects scientifiques et les conséquences de la chasse aux phoques),

40. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no 14 (6 avril 1983), p. 3.

41. *Idem*, vol. 11, no. 6 (9 février 1983), p. 3.

42. *Idem*, p. 3.

43. *Idem*, p. 3.

mais il doit exiger qu'elles soient rigoureusement scientifiques et que leurs résultats soient interprétés de façon impartiale. Nous sommes convaincus qu'il sera possible de trouver une solution satisfaisante à ce problème si toutes les parties intéressées sont vraiment prêtes à l'aborder d'une manière rationnelle et coopérative⁴⁴.

Le même jour, le ministre des Pêches, Pierre de Bané, déclarait à Terre-Neuve que le gouvernement étudierait la possibilité de riposter en coupant les droits de pêche des Européens dans les eaux canadiennes, comme le réclame le Premier ministre de cette province, Brian Peckford. Terre-Neuve retire \$13 millions par année de la chasse aux phoques⁴⁵. Le lendemain à la Chambre des Communes, De Bané refusait toutefois de lier la question de la chasse aux phoques à celle de la pêche. Il qualifiait néanmoins d'hypocrite l'attitude de la CEE à l'égard de la chasse aux phoques :

À toutes les fois que je rencontrais leurs ministres, affirmait M. De Bané, ils me disaient que leurs scientifiques s'entendaient parfaitement avec les nôtres pour affirmer que la chasse était bien réglementée et qu'il n'y avait rien à faire⁴⁶.

c) *Les pêches*

Le Canada retardait, à partir du début de l'année, l'émission des deux tiers des autorisations de pêche en eaux canadiennes aux Européens⁴⁷. Il protestait ainsi contre la façon dont la CEE avait administré l'accord de pêche conclu en décembre 1981 entre les deux pays. « Selon nous, déclarait le ministre canadien des Pêches, l'entente conclue avec la CEE implique une plus grande ouverture du marché européen au produit canadien de la pêche »⁴⁸. Et à ce point de vue, l'année 1982 a été « totalement décevante », ajoutait M. De Bané. À la fin janvier, lors de son passage à Bruxelles, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprimait le mécontentement du Canada et déclarait que son pays était prêt à réduire les quotas alloués aux pêcheurs européens et même à exiger des compensations de la CEE pour le manque à gagner en 1982⁴⁹.

En mars, Pierre De Bané annonçait une réduction des quotas de morue accordés aux pays de la CEE et menaçait d'interdire la pêche sur la côte est du Canada si ces pays ne versaient pas de compensation pour les ventes médiocres de poissons canadiens sur le marché européen. Les Européens avaient pêché 16,000 tonnes métriques de poisson dans les eaux canadiennes en 1982, alors que seulement 2,000 tonnes de poisson canadien bénéficiaient de tarifs douaniers préférentiels sur les marchés de la CEE. Le Canada décidait donc de réduire à 10,600 tonnes le quota de la CEE pour 1983. De plus, les permis de pêche ne seraient pas remis avant que la CEE n'ait compensé le Canada pour le manque à gagner en 1982 et que des arrangements satisfaisants n'aient été conclus pour l'année 1983⁵⁰.

d) *Compensation dans le domaine de la chaussure*

On apprenait en février que le Canada avait accepté d'accorder à la CEE des compensations en regard de la réimposition des quotas canadiens sur l'importation de chaussures de cuir, l'été dernier. Un accord de principe avait été conclu à Bruxelles en décembre et un

44. *Idem*, vol. 11, no. 12 (23 mars 1983), p. 3.

45. *The Globe and Mail*, 2 mars 1983, p. 5.

46. *Le Devoir*, 3 mars 1983, p. 6.

47. *Le Devoir*, 13 janvier 1983, p. 4.

48. *Le Devoir*, 14 janvier 1983, p. 1.

49. Jeffrey SIMPSON, *The Globe and Mail*, 28 janvier 1983, p. 3.

50. *Le Devoir*, 5 mars 1983, p. 3.

arrêté en conseil était émis au début de l'hiver pour réduire les tarifs douaniers de quelques produits européens⁵¹.

3. – LA FRANCE

Trois visites ont marqué les relations franco-canadiennes au cours de l'hiver. Celles que faisaient en France les ministres d'État aux Relations extérieures et au Développement économique, à la Science et à la Technologie, et la venue au Canada du conseiller du président Mitterrand pour les Affaires culturelles et le Tiers-Monde.

Donald Johnston, ministre d'État au Développement économique, à la Science et à la Technologie, était à Paris à la mi-janvier pour rencontrer le ministre français de la Recherche et de l'Industrie, Jean-Pierre Chevènement. Les deux ministres ont exprimé le vœu d'une augmentation des échanges scientifiques, techniques et commerciaux entre les deux pays⁵².

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, passait de son côté quatre jours en France en février. M. Lapointe a visité Marseille, Saint-Étienne et Paris, les visites en région s'inscrivant, déclarait l'ambassade du Canada à Paris, « dans la dynamique de celle du premier ministre » Trudeau l'automne dernier. M. Trudeau était arrivé à Lille. À Marseille et à Saint-Étienne, comme à Paris, le ministre canadien a rencontré des hommes d'affaires français. À Paris, il a discuté, avec le ministre de la Coopération et du Développement, M. Christian Nucci, des problèmes communs en Afrique. Les deux hommes auraient convenu, sur une proposition canadienne, de la possibilité d'une coopération franco-canadienne en Afrique francophone⁵³.

À Paris, M. Lapointe a rencontré le directeur-général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, et le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), M. François Owono N'guema. À ce dernier, le ministre canadien a annoncé la décision du Canada d'augmenter à \$1,300,000 sa contribution au programme spécial de développement de l'agence pour 1983⁵⁴.

M. Régis Debray, conseiller du président français pour les Affaires culturelles et le Tiers-Monde, venait au Canada au cours de l'hiver. Il aurait été chargé, par M. Mitterrand de trouver un compromis dans la querelle Ottawa-Québec au sujet du projet de Sommet francophone ou comme le nomme M. Trudeau, de « Commonwealth francophone ». Le président français et le Premier ministre canadien avaient tous deux fait référence, l'année dernière, à cette « institution francophone », comme l'avait appelée M. Mitterrand en juin 1982⁵⁵.

Enfin, les négociations au sujet de la participation canadienne au projet Airbus se poursuivaient. On apprenait que la compagnie canadienne De Havilland et le groupe Airbus n'avaient pas encore réussi à s'entendre notamment sur les pièces que fabriquerait De Havilland et sur sa participation financière au projet⁵⁶.

4 – LA GRÈCE

Le premier ministre de la Grèce, M. Andréas Papandreou, effectuait une visite au Canada du 27 mars au 2 avril. M. Papandreou était accompagné d'une importante délégation parmi laquelle les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Recherche et de la

51. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 4 février 1983, p. B7.

52. *Le Devoir*, 12 janvier 1983, p. 2.

53. *Le Devoir*, 14 février 1983, p. 6.

54. *Idem*, p. 6.

55. Jean-François LISÉE, *Le Devoir*, 16 février 1983, p. 1.

56. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 10 février 1983, p. 18.

Technologie. Les entretiens que le Premier ministre grec a eu avec son homologue canadien et plusieurs ministres des deux pays ont porté sur les échanges commerciaux et la coopération technologique et militaire gréco-canadiennes, ainsi que sur des questions internationales. En ce qui concerne ces dernières, les entretiens Papandreou-Trudeau ont été consacrés au problème du Moyen-Orient, au désarmement, aux rapports Est-Ouest et Nord-Sud, à l'OTAN et à l'OCDE.

M. Papandreou a également rencontré les membres des comités des Affaires étrangères et de la Défense de la Chambre des Communes et du Sénat. Il a renouvelé sa proposition d'une zone dénucléarisée dans les Balkans et a affirmé que les États-Unis ne devraient pas déployer leurs armes nucléaires à portée intermédiaire en Europe et que les Soviétiques devraient retirer les leur. M. Papandreou aurait également soumis à Ottawa un projet d'accord-cadre sur la production de matériel de défense, sur lequel il n'y aurait eu cependant que des discussions préliminaires⁵⁷.

Au chapitre des relations commerciales, la délégation grecque s'est employée à promouvoir les investissements canadiens en Grèce. M. Papandreou a également souhaité le développement de la co-participation entre les entreprises grecques et canadiennes. Les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont cessé de baisser au cours des dernières années. De \$158 millions en 1980, ils passaient à \$125 millions en 1981 et à \$107 millions en 1982, la balance commerciale entre les deux pays étant à l'avantage du Canada, qui bénéficiait d'un fort excédent⁵⁸.

Enfin au cours de la visite du premier ministre Papandreou, la Grèce et le Canada ont échangé les instruments permettant l'entrée en vigueur d'un accord bilatéral de sécurité sociale.

Plus tôt en mars, le secrétaire général de l'Office national du Tourisme de Grèce, M. Nikos Skoulas, était venu à Montréal pour rencontrer la presse touristique et promouvoir le tourisme canadien en Grèce. M. Skoulas avait alors annoncé l'ouverture d'un nouveau bureau du tourisme grec à Toronto, le premier étant à Montréal. Si 65,000 Canadiens se sont rendus en Grèce en 1982, M. Skoulas espère voir ce chiffre doubler d'ici trois ans⁵⁹.

G — Le Canada et l'Europe de l'Est

1 — LA HONGRIE

Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, se rendait en mission commerciale en Hongrie en janvier à la tête d'une délégation de fonctionnaires et de représentants du monde des affaires. Hôte du ministre hongrois du Commerce international, M. Veress, M. Regan, au cours des deux jours qu'il a passé dans ce pays, a pu rencontrer également le vice-premier ministre, M. Marjai, et d'autres ministres.

Il a été question de l'augmentation du commerce entre les deux pays dans le domaine de la sidérurgie, du matériel de transport, de l'industrie pétrolière et gazière et des produits de la mer et de l'échange de missions commerciales qui permettraient la rencontre d'hommes

57. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 29 mars 1983, p. 1; Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 17 (27 avril 1983), p. 3

58. Gilbert BRUNET, *Le Devoir*, 31 mars 1983, p. 12.

59. Marie LAURIER, *Le Devoir*, 25 mars 1983, p. 9.

d'affaires canadiens et hongrois. Enfin, une société canadienne a signé un contrat dans le domaine des techniques de fabrication de meules⁶⁰.

2 – LA POLOGNE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, annonçait le 31 janvier que le Canada verserait \$200,000 à la Pologne en réponse à un appel lancé par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge. Cette aide contribuera aux secours apportés par ces organismes aux « groupes vulnérables » en Pologne⁶¹.

3 – LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Le 27 janvier, le président de la Commission canadienne du blé, le sénateur Hazen Argue, annonçait que la RDA s'était engagée à acheter un million de tonnes de céréales canadiennes au cours des sept prochains mois, pour une valeur d'environ \$110 millions. Le paiement était garanti par le gouvernement fédéral. Selon M. Argue, il est fort possible que l'Allemagne de l'Est achète encore des céréales à l'avenir⁶².

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

La participation canadienne au développement des Caraïbes, sa politique à l'endroit des réfugiés d'Amérique centrale et le développement des relations économiques avec le Mexique ont constitué l'essentiel des relations du Canada avec la région au cours de l'hiver. Le premier ministre Trudeau rencontrait les chefs du gouvernement des Caraïbes du Commonwealth pour examiner les perspectives de développement de la région et la façon dont le Canada pourrait lui venir en aide. Le ministre de l'Immigration se rendait à son tour en Amérique centrale dans le souci d'examiner de près la situation des réfugiés. Les problèmes de l'Amérique centrale étaient encore abordés lors d'une visite de parlementaires canadiens au Mexique et de la venue au Canada du ministre mexicain des Affaires étrangères.

1 – LE PREMIER MINISTRE ET LES CHEFS DE GOUVERNEMENT DES CARAÏBES DU COMMONWEALTH

Le Premier ministre du Canada participait à Sainte-Lucie, les 20 et 21 février, à une rencontre avec les chefs de gouvernement des Caraïbes du Commonwealth⁶³. Le principe de rencontres entre le Canada et ces pays avait été retenu au moment du sommet du Commonwealth de Melbourne, en 1981. Les discussions, à caractère principalement économique, ont également porté sur les problèmes politiques de la région.

Lors de la séance d'ouverture, le premier ministre Trudeau a assuré les pays des Caraïbes que le Canada, malgré la récession mondiale, ne reviendrait pas sur son engagement de doubler son aide au développement de la région au cours des cinq prochaines années, aide qui, a répété le Premier ministre, n'est pas liée à l'idéologie des gouvernements

60. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 9 (2 mars 1983), p. 3.

61. ACDI, *Communiqué no. 83-04* (31 janvier 1983).

62. *Le Devoir*, 28 janvier 1983, p. 11.

63. Pour la liste des pays participants, voir ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 13 (30 mars 1983), p. 1.

en place⁶⁴. De leur côté, les chefs de gouvernement des Antilles anglaises ont demandé à M. Trudeau d'intercéder pour eux auprès du Fonds monétaire international afin que celui-ci convoque une réunion d'urgence pour leur venir en aide. Le Premier ministre leur aurait promis de faire état de cette question au cours du sommet des Sept du mois de mai. Les Antilles auraient également prié le Premier ministre canadien de convaincre d'autres pays industrialisés de fournir de l'aide à la région⁶⁵. Enfin, elles auraient exprimé leur désir de voir alléger les procédures bureaucratiques qui retardent la mise en oeuvre des programmes d'aide canadiens dans la région⁶⁶. Le communiqué final de la rencontre résume les mesures que le Canada a prises depuis quelque temps, au niveau commercial ou sur le plan de l'aide au développement, à l'endroit de la région⁶⁷.

À Sainte-Lucie, le Premier Ministre canadien a eu quelques rencontres bilatérales, notamment avec son hôte, le premier ministre John Compton, et avec les premiers ministres de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago, MM. Edward Seaga et George Chambers⁶⁸.

2 - LE VOYAGE DU MINISTRE DE L'IMMIGRATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Lloyd Axworthy, ministre canadien de l'Immigration, était en Amérique centrale du 27 décembre au 7 janvier afin d'évaluer la situation des réfugiés dans la région et la mise en oeuvre des programmes d'aide canadiens. Le ministre s'est rendu au Costa Rica, au Honduras, au Salvador et au Mexique, où il a rencontré des membres des gouvernements et des représentants d'organismes d'aide humanitaire. Il a également visité deux camps de réfugiés, un au Costa Rica et un autre au Honduras. À Mexico, M. Axworthy a passé deux jours en séance de travail avec les agents d'immigration canadiens en poste dans la région⁶⁹.

À la fin de son séjour, M. Axworthy a déclaré que le principal problème des camps de réfugiés en Amérique centrale était celui de la sécurité, citant notamment le cas des Salvadoriens réfugiés au Honduras qui ont été l'objet d'attaques de l'armée ou de groupes paramilitaires. Selon le ministre, le Canada a un rôle très utile à jouer dans cette région qui, a-t-il souligné, est d'un « intérêt de priorité croissant pour le Canada ». M. Axworthy a souligné l'importance d'une solution non militaire aux conflits de la région:

Le Canada doit faire tout en son pouvoir en tant que pays pour appuyer les initiatives comme celle du Mexique et du Venezuela dans le but d'obtenir une résolution du conflit. Il est clair que les solutions aux problèmes de l'Amérique centrale ne sont pas militaires mais politiques, sociales et économiques⁷⁰.

3 - CUBA ET L'OEA

Dans une entrevue accordée à la Havane, le sous-ministre cubain aux Affaires étrangères, M. Ricardo Alarcon, déclarait que le Canada devrait résister à la campagne destinée à le faire adhérer à l'Organisation des États américains. Selon le sous-ministre, le Canada pourrait jouer un rôle beaucoup plus constructif et indépendant en restant en dehors de l'OEA qu'en étant aux prises avec les problèmes de l'organisation. Il a toutefois souligné que les

64. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 21 février 1983, p. 3.

65. *Le Devoir*, 22 février 1983, p. 16.

66. Charlotte MONTGOMERY, *op. cit.*, p. 9.

67. Pour les principaux extraits du communiqué final de la rencontre, voir ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 13 (30 mars 1983), p. 2.

68. *Idem*, p. 2.

69. Angèle DAGENAIS, *Le Devoir*, 31 décembre 1982, p. 2.

70. Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 8 janvier 1983, p. 12.

pays des Caraïbes et d'Amérique latine accueilleraient favorablement un rôle accru du Canada dans les affaires de la région⁷¹.

4 - LE MEXIQUE

La présidente de la Chambre des Communes, Mme Jeanne Sauvé, dirigeait à la mi-janvier une délégation de parlementaires canadiens en visite au Mexique. Onze ministres, parmi lesquels le ministre des Corporations et de la Consommation, M. André Ouellet, et les leaders du gouvernement et de l'opposition au Sénat, MM. Bud Olson et Jacques Flynn. Les membres de la délégation ont participé aux travaux préparatoires de la réunion interparlementaire Mexique-Canada du mois de mai prochain. Ils ont été reçus par le président mexicain, M. Miguel de la Madrid. Sur la situation des deux pays envers les États-Unis, celui-ci a déclaré :

Nous partageons des expériences communes sur les mêmes problèmes. L'un deux, très important, concerne le voisinage d'un pays si puissant qu'à maintes reprises il ne comprend pas les problèmes de ses voisins dans toutes leurs dimensions⁷².

Le président s'est réjoui du développement des relations canado-mexicaines au cours des dernières années, qui peuvent encore s'améliorer :

Je crois, a-t-il souligné, que le Canada et le Mexique peuvent servir d'exemple au monde sur la façon pour un pays industrialisé comme le Canada de s'intéresser et d'assumer ses responsabilités à l'endroit des pays en voie de développement⁷³.

D'autre part, Mme Sauvé s'est adressée au Sénat mexicain devant lequel elle a réaffirmé la volonté du Canada de collaborer avec d'autres pays pour trouver des solutions, non militaires, aux problèmes de l'Amérique centrale⁷⁴.

À la mi-mars, le ministre des Affaires étrangères du Mexique se rendait à Ottawa à l'invitation de son homologue canadien. M. Bernardo Sepulveda Amor s'est entretenu des relations économiques bilatérales et de la coopération avec le Premier ministre canadien, ainsi que de la venue possible du président mexicain au Canada en 1983. Avec M. MacEachen, il a été question du prix mondial du pétrole - le Mexique est le deuxième plus important exportateur de pétrole au Canada -, de la situation politique en Amérique centrale et de certaines questions bilatérales. Le ministre mexicain a rencontré d'autres ministres, dont ceux des Finances, du Commerce international et de l'Énergie, et a été reçu au Parlement par Mme Jeanne Sauvé⁷⁵.

Les exportations canadiennes au Mexique ont chuté en 1982. Des \$715.3 millions qu'elles étaient en 1981, elles sont passées à \$446.8 millions. Les importations canadiennes en provenance du Mexique sont quant à elles demeurées stables, passant de \$996.4 à \$998.6 millions. On signale que la baisse des exportations canadiennes s'est produite en grande partie au cours des quatre derniers mois de l'année 82, après l'imposition par le Mexique de restrictions sur les importations et sur le contrôle des changes. Cette situation a néanmoins été assouplie à la fin de l'année⁷⁶.

71. Michael McDOWELL, *The Globe and Mail*, 16 mars 1983, p. 9.

72. *Le Devoir*, 14 janvier 1983, p. 2.

73. *Ibid*, p. 2.

74. Michel ARSENEAULT, *Le Devoir*, 13 janvier 1983, p. 4.

75. *Le Soleil*, 17 mars 1983, p. C-9; Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 15 (13 avril 1983), p. 3.

76. David STEWART-PATTERSON *The Globe and Mail*, 14 mars 1983, p. B10.

5 – AIDE HUMANITAIRE À L'ÉQUATEUR

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 28 janvier que le Canada avait décidé de verser \$50,000 à l'Organisation panaméricaine de la santé et \$70,000 à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour leurs activités de secours aux victimes d'inondations en Équateur. Les fonds proviennent bien entendu du programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI, et serviront dans ce cas à l'achat d'insecticides et de biens de première nécessité⁷⁷.

I – Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le conflit du Moyen-Orient et l'accroissement des relations commerciales avec les pays de la région ont été les thèmes dominants des échanges entre le Canada et les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord cet hiver. On notera particulièrement le voyage du ministre d'État au Commerce international dans quatre pays du Golfe et la venue au Canada du président égyptien. Mais reprenons d'abord les grandes lignes de la déposition que faisait M. MacEachen devant le Comité permanent du Sénat sur les Affaires étrangères, qui lui permettait pour la première fois depuis son retour à la tête du ministère des Affaires extérieures d'exposer son point de vue sur la région.

1 – LA DÉCLARATION DE M. MACEACHEN DEVANT LE COMITÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le 17 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait une déclaration devant le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères qui étudie depuis quelques mois les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. M. MacEachen a d'abord parlé du problème de la paix et de la sécurité dans cette région qui constitue un endroit névralgique où la confrontation entre les superpuissances est toujours possible. Outre le conflit israélo-arabe, le conflit du Sahara occidental et la guerre entre l'Iran et l'Irak menacent la stabilité de la région. M. MacEachen a précisé, au sujet du conflit irano-iraquien, que le Canada avait appuyé les efforts de médiation déployés à l'échelle internationale pour mettre fin à la guerre et qu'il n'avait fourni d'armes ni à l'un ni à l'autre.

M. MacEachen a ensuite souligné la croissance des relations commerciales entre le Canada et les pays de la région au cours des dernières années. En 1981, a-t-il rappelé, le Canada a vendu pour 2 milliards de dollars de biens et pour quelques centaines de millions de dollars de services dans la région, une augmentation de cinquante pour cent par rapport à 1980. Les chiffres de 1982 devraient, selon le ministre, indiquer une croissance continue. L'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Égypte, la Lybie et Israël sont les pays avec lesquels les échanges commerciaux sont les plus nombreux. Au chapitre de l'énergie, le Canada a importé du Proche-Orient 64,000 barils de pétrole par jour en 1982, soit 23,2% de tout le pétrole importé par le Canada.

Après avoir rappelé les grandes lignes de l'aide fournie par le Canada pour le développement de la région, le ministre a exposé la position de son gouvernement sur le conflit israélo-arabe. Favorable à la négociation entre Arabes et Israéliens, le Canada tente de

77. ACDI, *Communiqué no. 83-03* (28 janvier 1983).

promouvoir une solution de compromis en s'inspirant, a affirmé le ministre, « d'une politique équilibrée et impartiale à l'égard aussi bien des Israéliens que des Arabes, qui inclue aussi les Palestiniens »⁷⁸. Le Canada demande le retrait immédiat d'Israël du Liban, ainsi que le retrait des forces syriennes et de l'OLP. De façon générale, le Canada soutient la position suivante :

Nous sommes partisans d'un règlement de paix juste, durable et global fondé sur la Résolution 242 du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le droit de tous les pays de cette région à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et l'obligation pour Israël de se retirer des « territoires occupés » en 1967. Le statut final de ces territoires doit être décidé par voie de négociation. Nous nous opposons à tout ce qui préjugerait de l'issue de ces négociations, notamment à des opérations sur le terrain ou à des résolutions unilatérales à des forums internationaux. Nous sommes partisans de la sécurité, du bien-être et des droits d'Israël en qualité d'État légitime et indépendant au Moyen-Orient. Puisque nous souscrivons au principe d'universalité, nous nous opposons à toute initiative visant à suspendre ou à chasser Israël des Nations Unies ou de ses agences spécialisées. Parallèlement, nous avons déclaré devant l'ONU notre opposition à certaines politiques israéliennes⁷⁹.

2 - LE VOYAGE DU MINISTRE D'ÉTAT AU COMMERCE INTERNATIONAL DANS LA RÉGION DU GOLFE

Le ministre d'État au Commerce international, à la tête d'une délégation de fonctionnaires et de gens d'affaires, était en mission commerciale au Moyen-Orient en janvier. Il visitait le Sultanat d'Oman, le Koweït, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis.

À Oman, où il s'agissait de la première visite officielle dans ce pays d'un ministre canadien, Gerald Regan s'est employé à découvrir les possibilités de coopération économique et industrielle que pourraient entreprendre les deux pays. M. Regan a rencontré le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Mohammad Al-Zubair, avec qui il a été question de la coopération dans le domaine des télécommunications et de l'exploitation minière, ainsi que de la participation canadienne à la mise en oeuvre du deuxième plan quinquennal du sultanat. M. Al-Zubair a également accepté d'effectuer une visite officielle au Canada. Le ministre Regan a aussi rencontré le vice-premier ministre aux Finances et à l'Économie et le ministre d'État aux Affaires extérieures. Avec ce dernier, il a discuté de la situation au Moyen-Orient. Oman se serait également montré intéressé par l'industrie aérospatiale canadienne et ses avions Challenger, Buffalo et Twin Otter.

Au Koweït, le ministre canadien s'est entretenu, avec le ministre du Commerce et de l'Industrie de ce pays, M. Jassim Khalid Al-Marzouk, de l'accroissement des rapports commerciaux bilatéraux, plus particulièrement dans les domaines des télécommunications, du matériel de technologie de pointe, du transport urbain et des services d'ingénieurs-conseils. M. Regan a encore pu discuter avec le président de la Chambre de commerce et de l'Industrie du Koweït ainsi qu'avec les ministres du Pétrole, des Finances et de la Planification et des Communications. Ce dernier lui a fait part de son intention de venir au Canada cette année, comme il en avait été prié. M. Regan a enfin eu l'occasion de visiter les installations pétrolières du Koweït.

En Arabie Saoudite, où il était reçu par son homologue, M. Suliman Al Solaim, le ministre d'État au Commerce international a aussi rencontré le ministre du Pétrole et des

78. Canada, Sénat, Comité permanent des Affaires étrangères, 1^{re} session, 32^e législature. *Fascicule concernant : les relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord*, no. 37, le 17 février 1983, p. 9.

79. *Idem*, p. 10.

Ressources minérales, le ministre des Postes, Télégraphe et Téléphone, le ministre de l'Industrie et de l'Électricité et le ministre des Communications. M. Regan a invité ce dernier, avec le vice-président et administrateur délégué de la *Saudi Arabian Basic Industries Corporation*, à venir au Canada. Les moyens d'intensifier les relations commerciales et industrielles entre le Canada et l'Arabie Saoudite ont constitué l'essentiel des discussions qu'a eues M. Regan dans ce pays⁸⁰.

3 - L'ALGÉRIE

Le Canada recevait, du 14 au 18 février, le ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Abdelhak Brerhi. M. Brerhi a eu des entretiens avec le secrétaire d'État canadien, M. Serge Joyal sur les questions de formation universitaire et d'enseignement supérieur. Il a encore rencontré le ministre d'État aux Relations extérieures, le ministre des Communications, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et le sous-ministre aux Affaires extérieures, M. de Montigny Marchand, avec qui il a été question de la politique nucléaire du Canada.

Les domaines de l'éducation supérieure, de la technologie éducative, des recherches appliquées aux communications, des systèmes de traitement et de diffusion de l'information scientifique et de l'énergie nucléaire étaient au centre des préoccupations du ministre algérien, qui a effectué au Canada de nombreuses visites reliées à ces centres d'intérêt.

Les deux pays signaient enfin, le 14 février, un accord-cadre de coopération scientifique et technique décrit ainsi:

L'Accord encourage une coopération directe entre les institutions gouvernementales de formation et de recherche des deux pays dans le cadre d'échanges, de recherches communes, et d'autres formes de coopération. Il ouvre la voie à la conclusion de protocoles sectoriels de coopération dans plusieurs secteurs d'activités⁸¹.

4 - L'ÉGYPTE

Le président égyptien, M. Mohammed Hosni Moubarak, effectuait une visite officielle au Canada les 31 janvier et 1^{er} février. Il était accompagné de quelques ministres de son pays. Le président Moubarak, dont le voyage à l'étranger comprenait aussi des arrêts à Washington et à Londres, venait principalement discuter de la situation du Moyen-Orient et des perspectives de paix au Liban, et notamment des droits des Palestiniens⁸². Ce fut donc le sujet des discussions qu'il eut avec le premier ministre Trudeau. Les deux hommes ont également abordé les questions bilatérales reliées au commerce et à l'aide au développement. M. Moubarak a manifesté l'intérêt de son pays d'en connaître davantage sur la technologie nucléaire canadienne⁸³.

M. Moubarak s'est adressé aux membres des comités des Affaires extérieures des Communes et du Sénat, à qui il a déclaré qu'il ne pourrait y avoir de paix au Moyen-Orient sans règlement du problème palestinien. Il enjoignait encore le Canada de se servir de son influence pour persuader Israël de se retirer du Liban et de mettre un terme à la colonisation des territoires occupés⁸⁴.

80. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 9 (2 mars 1983), pp. 3-4.

81. *Idem*, vol. 11, no. 10 (9 mars 1983), p. 3.

82. Gilbert BRUNET, *Le Devoir*, 3 février 1983, p. 6.

83. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 8 (23 février 1983), p. 3.

84. *Le Devoir*, 2 février 1983, p. 10.

Au cours de la visite du président Moubarak, le ministre égyptien de l'Investissement et de la Coopération internationale, M. Wagih Shindy, et le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, ont signé au nom des deux pays un accord général de coopération au développement⁸⁵.

5 - ISRAËL

Le journal *Le Devoir* rapportait en mars la création d'un institut canado-israélien de recherche et de développement industriels. Les deux pays verseraient chacun une somme pouvant aller jusqu'à \$200,000 pour la mise sur pied de cet institut, dont serait chargée la Chambre de commerce et de l'industrie Canada-Israël. Le centre aurait entre autres comme objectif d'apporter son appui à la conception et à la commercialisation de nouveaux produits⁸⁶.

6 - L'ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE

L'observateur permanent de l'OLP aux Nations Unies, M. Zabdi Tarzi, était de passage à Ottawa en mars. Il déclarait en entrevue qu'il souhaitait que le Canada défende, à l'ONU, le droit des Palestiniens à l'autodétermination. M. Tarzi disait souhaiter que le Canada « fasse preuve de courage » et qu'il vote en « conformité avec les principes qu'il défend dans sa politique étrangère ». S'il ne lui demandait pas d'appuyer les résolutions pro-OLP, M. Tarzi espérait au moins que le Canada s'abstienne de voter sur des résolutions importantes, ou qu'il s'absente au moment du vote.

Le représentant de l'OLP exprimait également le désir que soit reconnu au bureau de l'OLP à Ottawa un statut quelconque par le gouvernement canadien⁸⁷. En effet, le Canada ne reconnaît pas officiellement l'OLP, comme le rappelait M. MacEachen devant le comité sénatorial des Affaires étrangères en février :

Nous ne reconnaissons pas officiellement l'OLP. C'est-à-dire que nous n'acceptons pas sa revendication d'être le « seul représentant légitime du peuple palestinien », et nous n'envisageons nullement de changer d'avis. Mais compte tenu de l'importance de ce mouvement, nous nous sommes mis en rapport avec lui et avons discuté de diverses questions en plusieurs endroits. Nous avons cherché à le convaincre de mener une bataille politique et de rejeter la violence⁸⁸.

Le Canada entretient donc certains contacts avec l'organisation et M. Tarzi a rencontré de façon informelle pendant son séjour, des représentants du gouvernement canadien.

J — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait cet hiver que le Canada était officiellement devenu membre de la Banque africaine de développement le 30 décembre 1982, et qu'il occuperait un siège au Conseil des directeurs. Le Canada fournira \$58,6 millions à la Banque qui, jusqu'à l'an dernier, n'acceptait que des pays africains. M. MacEachen a souligné que la présence canadienne à cet organisme lui donnerait l'occasion de resserrer ses liens avec les pays d'Afrique qui font partie de la Francophonie et du

85. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 8 (23 février 1983), p. 3.

86. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 18 mars 1983, p. 13.

87. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 23 mars 1983, p. 3.

88. Canada, Sénat, Comité permanent des Affaires étrangères, 1^{re} session, 32^e législature, *op. cit.*, p.

Commonwealth⁸⁹. Par ailleurs, les relations avec le continent africain suivaient leur cours normal au cours de l'hiver, le Canada y poursuivant ses programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire. Le ministre d'État aux Relations extérieures, qui avait visité le Sénégal, le Gabon et le Togo au dernier trimestre, se rendait dans d'autres pays de la région cet hiver.

1 – LA TOURNÉE AFRICAINE DU MINISTRE D'ÉTAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Charles Lapointe, accompagné d'un groupe de gens d'affaires canadiens, passait dix jours en Afrique en mars. Il se rendait ainsi en Guinée, au Ghana, au Mali, au Cameroun et au Nigéria. Le ministre d'État aux Relations extérieures était en mission diplomatique et commerciale et devait rencontrer des membres des gouvernements des pays visités. Avant son départ, M. Lapointe déclarait qu'il profiterait de son séjour en Afrique pour défendre l'idée d'un « Commonwealth francophone » chère aux autorités fédérales⁹⁰.

2 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

À la fin janvier, le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean Lapierre, se rendait à Maseru, au Lesotho, où il dirigeait la délégation canadienne aux consultations ministérielles annuelles de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Au cours de son séjour, M. Lapierre a annoncé que le Canada verserait \$15 millions pour les travaux de réfection de la ligne ferroviaire Nacala-Entrelagos, au Mozambique, projet parrainé par la SADCC⁹¹.

D'autre part, on apprenait au cours de l'hiver que la Société pour l'expansion des exportations avait signé une convention de prêt de \$9.3 millions (US) pour soutenir la vente de dix locomotives diesel et de pièces de rechange fabriquées par la compagnie Bombardier à la Régie nationale des chemins de fer du Cameroun. L'Agence canadienne de développement international devait également fournir un financement de \$3 millions au Cameroun pour cet achat⁹².

3 – L'AIDE HUMANITAIRE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait quelques octrois dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI au cours de l'hiver. Une aide alimentaire de \$6 millions était d'abord versée au Mozambique pour l'achat de blé canadien⁹³. Quelques milliers de dollars étaient également attribués pour des activités de secours des Africains de l'Ouest expulsés du Nigéria: \$100,000 étaient ainsi versés à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour les opérations de secours au Ghana, au Bénin et au Togo; \$50,000 allaient au Conseil canadien des Églises, \$150,000 à l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix et \$100,000 au Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, pour les secours qu'ils devaient apporter aux expulsés⁹⁴. Le Canada versait enfin \$400,000 en réponse à un appel du Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, fonds qui

89. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 11 (16 mars 1983), p. 3.

90. *Le Devoir*, 18 mars 1983, p. 2; 12 mars 1983, p. 2.

91. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 10 (9 mars 1983), p. 4.

92. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 2 février 1983, p. 13 et *The Globe and Mail*, 3 février 1983, p. B7.

93. ACDI, *Communiqué no. 83-01* (7 janvier 1983).

94. *Idem*, *Communiqué no. 83-07* (8 février 1983); Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 12 (23 mars 1983), p. 3.

seront acheminés par l'UNICEF et qui serviront aux secours additionnels nécessaires pour aider les victimes d'un tremblement de terre au Yémen du Nord⁹⁵.

K — Le Canada et l'Asie

Un comité fondateur de la Fondation canadienne de l'Asie et du Pacifique était mis sur pied par le gouvernement canadien au cours de l'hiver. L'idée d'une telle fondation remonte à novembre 1980, lors d'une Conférence sur le potentiel des pays de la région du Pacifique qui se tenait à Vancouver. Un an plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures commandait une étude sur la possibilité d'établir une Fondation du Pacifique. Dans le rapport qu'il remettait à M. MacEachen en septembre dernier, l'auteur de l'étude, M. John Bruk, définissait ainsi les objectifs que devrait poursuivre la fondation,

dont le but ultime serait de promouvoir notre développement économique et culturel en favorisant une meilleure compréhension du Canada à l'étranger, et de faciliter le processus d'« apprentissage mutuel » entre les Canadiens et les populations de la région de l'Asie et du Pacifique. (...)

Nous recommandons par conséquent: d'établir une Fondation Asie-Pacifique qui serait un organisme indépendant, apolitique et sans but lucratif; que la Fondation se consacre aux affaires culturelles et économiques, et autres questions publiques, ainsi qu'à la promotion de débats et d'échanges dans les domaines d'intérêt vital pour les populations de la région de l'Asie et du Pacifique; qu'elle lance, appuie et fasse progresser un programme soutenu d'études visant à établir entre le Canada et les pays de la région de l'Asie et du Pacifique des relations plus profondes fondées sur la connaissance, l'appréciation et le respect mutuels⁹⁶.

Le comité fondateur chargé de préciser la structure de l'organisme et de réunir les fonds nécessaires à son financement se réunissait pour la première fois le 10 mars à Vancouver. Les membres du comité, présidé par M. John Bruk, avaient été nommés par le Premier ministre sur recommandation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ils représentent notamment le monde des affaires et des syndicats, et le milieu universitaire. Le premier ministre canadien assistait à la séance inaugurale du comité. Il a déclaré que la création de la Fondation contribuerait à mieux faire connaître le Canada dans les pays du Pacifique et qu'elle traduisait l'attention accrue de son gouvernement pour les intérêts canadiens dans la région⁹⁷.

Témoignant encore de l'intérêt croissant du Canada pour l'Asie, un mini-colloque parrainé par le gouvernement fédéral et des organismes montréalais était consacré aux débouchés potentiels pour les produits canadiens dans le Pacifique. On y rappelait entre autres que les relations commerciales avec le Japon, le plus important partenaire du Canada dans la région, dépassent les huit milliards de dollars par année, soulignant cependant qu'il s'agissait presque du type d'échange existant entre un pays développé et un autre qui ne l'est pas. Du côté de la Chine qui, faisait remarquer le secrétaire commercial à Pékin, est actuellement en « période d'achat », il existe également des possibilités intéressantes, surtout dans les domaines de spécialité du Canada tels les télécommunications, l'électricité, les moteurs d'avion, les satellites, les équipements agricoles, forestiers et miniers et le transport en commun. La Chine et le Canada ont eu des échanges commerciaux d'un milliard et demi de dollars en 1982, dont huit cent millions pour l'achat de blé canadien⁹⁸.

95. ACDI, *Communiqué no. 83-02* (17 janvier 1983).

96. John BRUK, *Fondation Asie-Pacifique*. Une étude préparée pour le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, septembre 1982, p. iii.

97. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 13 (30 mars 1983), p. 3.

98. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 16 mars 1983, p. 16.

Autre événement important, la tournée asiatique du Premier ministre canadien, remise à deux reprises, se faisait finalement cet hiver. Le ministre de la Défense se rendait à son tour dans la région par la suite, notamment en Chine qui ne figurait pas à l'itinéraire du Premier ministre. En plus des questions commerciales et militaires soulevées au cours de ces voyages, le Canada et le Japon réussissaient à s'entendre au cours du trimestre sur les restrictions des exportations de voitures japonaises au pays pour les six premiers mois de l'année. Enfin Pétro-Canada International s'engageait dans deux projets, en Thaïlande et aux Philippines.

1 - LA TOURNÉE ASIATIQUE DU PREMIER MINISTRE

Le premier ministre Trudeau, à la tête d'une importante délégation commerciale, passait quinze jours en Asie en janvier. Il se rendait dans cinq pays de l'ASEAN, la Thaïlande, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, à Brunei et au Japon.

À Bangkok, le Premier ministre canadien a été reçu par son homologue thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda. Les deux hommes ont discuté des relations commerciales canado-thaïlandaises, de l'occupation du Kampuchea - le premier ministre Trudeau a réitéré ici son appui à la coalition démocratique de Sihanouk bien que le Canada n'ait pas l'intention de lui accorder une aide militaire -, et des réfugiés indochinois. À propos de ces derniers, M. Trudeau a assuré la Thaïlande que le Canada, s'il ne pouvait accepter un plus grand nombre de réfugiés au pays, continuerait à leur fournir une aide humanitaire. MM. Trudeau et Prem ont assisté à la signature de trois accords, en matière d'assurances sur les investissements, d'aide au développement et d'échange de prisonniers.

À Singapour, le Premier ministre canadien a rencontré le président, le premier ministre et les ministres de la Défense et de l'Industrie. Le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, le ministre de l'Industrie et M. Trudeau ont participé à une rencontre avec des hommes d'affaires canadiens à qui M. Lee a exposé les projets et les besoins de Singapour, notamment un projet de construction d'un métro. Le président de la division du transport en commun de Bombardier était au nombre des hommes d'affaires qui accompagnaient le Premier ministre. Les deux premiers ministres ont également eu l'occasion de discuter de la situation internationale et des relations bilatérales.

L'accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et la Malaisie ont été au coeur des discussions qu'a eues M. Trudeau avec le Premier ministre de ce pays et les membres de son cabinet. La Malaisie, qui souffre d'un déficit de sa balance commerciale avec le Canada, a fait part au Premier ministre canadien de son désir de redresser cette situation. D'autre part, certains domaines, comme la sylviculture, le développement urbain, l'installation de gazoducs, les transports et l'énergie ont été cités comme pouvant faire l'objet d'une participation canadienne. La situation au Kampuchea et l'équilibre des forces en Asie du Sud-Est, y compris le rôle de l'Union soviétique, de la Chine, des États-Unis et du Japon dans la région, ont également été abordés au cours des discussions entre le Premier ministre canadien et les responsables malais.

Quatrième étape de la tournée, l'Indonésie recevait par la suite la délégation canadienne. Dans ce pays encore, les relations commerciales ont été au coeur des discussions du Premier ministre canadien et de ses interlocuteurs indonésiens, le président Suharto et les ministres des dossiers économiques. L'Indonésie s'est dit prête à recevoir plus d'investissements canadiens et à augmenter la coopération entre les deux pays. Elle est particulièrement intéressée aux machines-outils, à l'équipement technique et à la haute technologie du Canada. Elle s'est enfin engagée à étudier le point de vue des compagnies canadiennes qui craignent les conséquences d'une loi indonésienne à l'effet que les compagnies étrangères qui n'offrent pas de concessions financières seraient payées en produits plutôt qu'en devises.

À Brunei, M. Trudeau a eu des entretiens avec le sultan et des membres de sa famille. Brunei souhaite, d'une part, faire venir plus de médecins canadiens et, d'autre part, envoyer plus d'étudiants dans les universités canadiennes. Il s'est également enquis de la possibilité d'obtenir l'aide du Canada pour la formation de ses agents des affaires étrangères.

Aux Philippines, M. Trudeau a déclaré, comme il l'avait fait devant le président Suharto plus tôt, que le Canada soutenait les efforts de l'ASEAN pour la recherche d'une solution pacifique au problème du Kampuchea. Le président Marcos et le Premier ministre canadien ont également discuté de la question de l'Afghanistan et du dialogue Nord-Sud. M. Trudeau, qui a visité la Banque asiatique pour le développement à Manille, a renouvelé l'engagement du Canada à poursuivre l'aide accordée à cet organisme. Les relations bilatérales avec les Philippines ont été abordées au cours de ses entretiens avec le président Marcos, le premier ministre Cesar Virata et d'autres membres du gouvernement. M. Trudeau a alors offert un financement canadien pour l'allongement d'une voie ferrée entre Manille et Balangas.

Le séjour du Premier ministre canadien en Asie se terminait par une visite au Japon, où il a été question de l'économie internationale, des tensions Est-Ouest, de l'Asie du Sud-Est et des relations bilatérales. M. Trudeau a insisté, lors de ses entretiens avec le premier ministre Nakasone, sur l'importance pour les pays occidentaux de consulter le Japon et de l'associer à leurs discussions. Le Premier ministre canadien a déclaré à ce propos :

Nous souhaitons parler plus longuement et plus fréquemment avec le Japon, comme nous le faisons avec les États-Unis, dans la mesure où les trois pays ont un rôle à jouer dans la zone du Pacifique (...)

De même, je partage l'idée exprimée par certains pays d'Europe selon laquelle le point de vue du Japon doit être pris en compte lors des discussions politiques des pays membres de l'OTAN (...)

Le Japon est l'une des grandes puissances économiques du monde. Il n'est pas normal que l'OTAN discute des graves problèmes entre l'Est et l'Ouest sans consulter Tokyo⁹⁹.

MM. Nakasone et Trudeau se sont également entendus pour lutter contre le protectionnisme. Au cours d'une rencontre avec la Chambre de commerce du Canada au Japon et la Canada-Japan Society, M. Trudeau a souligné, comme il l'avait déjà fait plus tôt pendant son voyage, que le Canada est intéressé par le concept d'une Communauté du Pacifique et qu'il souhaite participer à sa réalisation.

Au chapitre des relations bilatérales, M. Trudeau a assuré les Japonais que le Canada était « probablement la source la plus fiable de la planète en richesses naturelles non exploitées » et qu'il ne voyait pas le jour où le Canada ne pourrait satisfaire aux besoins japonais en charbon, bois, minéraux, céréales et autres ressources. En retour, il invitait les Japonais à investir davantage au Canada dans la transformation des richesses naturelles avant l'exportation, et à acheter plus de produits manufacturés au Canada¹⁰⁰.

2 - LE MINISTRE DE LA DÉFENSE EN THAÏLANDE ET EN CHINE

Le ministre canadien de la Défense, Gilles Lamontagne, se rendait à son tour en Asie à la fin mars. En route vers la Chine, d'où il devait partir pour Singapour et l'Australie, il s'arrêtait d'abord en Thaïlande. M. Lamontagne y a rencontré le Premier ministre, avec qui il a pu discuter de la situation du Kampuchea et de la vente d'armements. Le ministre

99. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 7 (16 février 1983), p. 8.

100. *Idem*, pp. 1, 2, 3 et 8; Roger SMITH, *Le Devoir*, 19 janvier 1983, p. 2.

canadien de la Défense et son homologue thaïlandais ont eu des entretiens qui ont porté sur les accords de défense et sur la possibilité de manoeuvres canadiennes près des côtes de la Thaïlande¹⁰¹.

Le ministre Lamontagne se rendait en Chine au moment où l'on apprenait que celle-ci négociait avec la France l'achat de missiles air-mer Exocet. M. Lamontagne se défendait toutefois d'y être venu vendre des armes, affirmant que le but de son voyage était de promouvoir le commerce en général. Hôte de son homologue chinois, M. Zhang Aiping, M. Lamontagne s'est également entretenu pendant quatre-vingt-dix minutes avec le premier ministre Zhao Ziyang. Une grande partie de cette rencontre aurait été consacrée à l'exposition de la position chinoise à l'égard de la vente d'armes à Taiwan par les États-Unis. En Chine, M. Lamontagne déclarait à la presse que le commerce sino-canadien était encore au stade embryonnaire mais qu'il existait des possibilités du côté de l'avion de transport Buffalo, du Challenger – qui pourrait être adapté pour la surveillance maritime et la simulation du vol – et pour l'équipement de télécommunications. Selon M. Lamontagne, la Chine est à un point tournant d'une grande modernisation et d'une amélioration de ses forces militaires, et le Canada veut y participer¹⁰².

3 – LE JAPON

Le Canada et le Japon s'entendaient, à la mi-février, sur le nombre de voitures japonaises qui entreraient au Canada pendant le premier semestre de l'année 1983. Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, annonçait ainsi que les Japonais exporteraient 79,000 voitures au Canada au cours des six premiers mois de 1983, soit 11,000 de moins que pour la même période l'an dernier. L'entente serait intervenue lors du passage à Tokyo de M. Regan qui avait pu s'entretenir de la question avec son homologue japonais, Sadanori Yamanaka, en marge d'une rencontre des ministres du Commerce du Japon, des États-Unis, du Canada et de la CEE. Elle aurait cependant été tenue secrète pendant que les Japonais continuaient de négocier avec les Américains¹⁰³. Les négociations doivent reprendre au printemps pour les restrictions de la deuxième partie de l'année:

Il est certain, déclarait M. Regan, que nous aurions préféré une entente couvrant une plus grande période mais il était avantageux de conclure une entente intérimaire et de contrôler la situation pour les premiers mois de l'année¹⁰⁴.

L'accord ne prévoit pas d'augmentation du contenu canadien, un point auquel tient le Canada, mais le ministre Regan affirmait que les discussions se poursuivaient entre les deux pays au sujet de la coopération industrielle.

Citant un journal japonais, la presse d'ici rapportait au début janvier que le Canada et le Japon allaient entreprendre une étude sur la possibilité d'extraire du pétrole dans l'océan Arctique et de le charger sur des pétroliers brise-glace à partir d'une île artificielle¹⁰⁵. Un porte parole du Conseil national de recherche du Canada démentait par la suite la nouvelle, et un responsable du ministère fédéral des Transports déclarait pour sa part que les deux pays s'étaient entendus récemment sur un échange de données scientifiques reliées au transport maritime arctique, mais non sur la construction d'îles artificielles ou de bateaux¹⁰⁶.

101. *Le Devoir*, 29 mars 1983, p. 2.

102. Stanley OZIEWICZ, *The Globe and Mail*, 31 mars 1983, p. 3.

103. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 16 février 1983, p. B18 et *Le Devoir*, 14 février 1983, p. 3.

104. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 16 février 1983, p. 13.

105. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 4 janvier 1983, p. 7; *The Globe and Mail*, 4 janvier 1983, p. 3.

106. Paul TAYLOR, *The Globe and Mail*, 7 janvier 1983, p. B6.

Les deux pays, par l'intermédiaire de leurs Conseils de recherche, auraient également entrepris des négociations en vue de réaliser un projet de recherche spatiale. Il s'agirait de la fabrication d'un spectomètre (appareil de mesure des rayons lumineux) canadien qui serait installé à bord d'un satellite japonais¹⁰⁷.

4 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PÉTROLIER

Le président de Petro-Canada International, M. Peter Towe, se rendait en mission en Thaïlande cet hiver. À la suite de cette visite, la société Petro-Canada International accordait à ce pays une aide évaluée à \$5,5 millions pour la recherche de gisements d'hydrocarbures dans les régions où l'industrie privée est inactive. L'assistance technique, la formation du personnel et l'achat de biens et services canadiens font partie du projet dont le financement sera étalé sur deux ans. La délégation de Petro-Canada International a également visité les Philippines où il a été convenu d'entreprendre un projet semblable¹⁰⁸.

L — Chronologie thématique*

M. MacEachen en Suisse

fin janvier-début février:

Au cours de son séjour en Suisse où il participe aux travaux du Comité du désarmement, le ministre des Affaires extérieures rencontre le président du Conseil fédéral suisse, M. Pierre Aubert, et d'autres personnalités suisses.

Entente agricole Canada-États-Unis-Mexique

17 mars:

Le ministre de l'Agriculture du Canada annonce la signature d'une entente avec les États-Unis et le Mexique concernant la création d'une banque nord-américaine de vaccins contre la fièvre aphteuse pour les bovins. Le coût de la mise sur pied de la banque sera partagé entre les trois pays au prorata de leur cheptel bovin.

Entente agricole avec le Venezuela

24 mars:

Le ministre de l'Agriculture et du Bétail du Venezuela, le Dr. Nydia Villegas, et le sous-ministre de l'Agriculture du Canada, M. J.P. Connell, signent à Caracas des ententes relatives à un projet d'augmentation de la production laitière au Venezuela.

Emprunts canadiens à l'étranger

25 janvier:

Le Devoir rapporte que des compilations faites par la firme Morgan Trust chiffrent à \$8,7 milliards (US) le montant des emprunts effectués à l'étranger par les divers gouvernements et sociétés de la Couronne du Canada en 1982. Du côté du secteur privé, les emprunts à l'étranger ont été pour la même année de \$3,5 milliards. En 1981, les emprunts totaux, privés et publics, à l'étranger avaient été de \$10,6 milliards et de \$3,8 milliards en 1979.

107. *Le Devoir*, 18 mars 1983, p. 13.

108. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 12 (23 mars 1983), p. 3.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Calcul de l'aide au développement

30 mars:

Le journal *The Globe and Mail* rapporte que le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a déclaré devant le Comité des Communes sur les Affaires étrangères que le gouvernement avait commencé à inclure les coûts d'administration dans ses chiffres sur l'aide au développement. M. MacEachen a déclaré que cette pratique était logique, ajoutant qu'elle avait été approuvée par l'OCDE.

Exportations de biens à haute technologie

8 mars:

Le Devoir rapporte qu'une conférence – quasi-secrète – a réuni à Ottawa les délégués commerciaux en poste à l'étranger et les compagnies canadiennes désireuses d'exporter des biens à haute technologie, le plus souvent reliés, directement ou indirectement, à la défense militaire.

Exportations internationales de blé

fin janvier:

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, le sénateur Hazen Argue, rencontre à Bruxelles le responsable agricole de la CEE, M. Paul Dalsager. À la suite de la rencontre, M. Argue annonce que les cinq principaux pays exportateurs de céréales se rencontreront à Washington en avril pour trouver le moyen de soutenir les prix internationaux et d'éviter une guerre des subventions. M. Argue a déclaré qu'il avait exprimé son inquiétude quant à la question des subventions aux exportations lors de la rencontre avec M. Dalsager.

*Mesures spéciales pour les immigrants iraniens*1^{er} mars:

Le ministre de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, annonce de nouvelles mesures spéciales pour permettre aux visiteurs iraniens de présenter une demande de résidence permanente sans avoir à quitter le Canada. Cette solution s'impose, déclare le ministre, en raison de la situation des droits de la personne en Iran et du conflit avec l'Iraq. M. Axworthy prévoit que la moitié des personnes qui bénéficieront de ces mesures sont des étudiants à qui le gouvernement iranien a supprimé l'aide financière.

La CSCE

8 février:

Reprise, à Madrid, des travaux de la CSCE, à laquelle participe le Canada et où les délégués s'emploient maintenant à la rédaction du document final de la conférence.

Le Canada et l'OIT

7 mars:

Le Devoir rapporte que l'OIT est parvenue à un accord établissant une nouvelle liste des dix États représentés à titre permanent au Conseil d'administration. La Chine remplacera ainsi le Canada en tant que l'un des dix membres permanents du conseil d'administration.

Le Canada et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports

janvier:

Le Canada participe à la Treizième Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française qui a lieu à Paris. Le chef de la délégation canadienne, le ministre des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick, y annonce que le Canada

s'apprête, sous réserve de l'approbation du Parlement, à augmenter de \$250,000 à \$300,000 sa contribution au programme pour 1983-84.

Passage à Ottawa du secrétaire général du Commonwealth

8 mars:

Le secrétaire-général du Commonwealth, Shridath Ramphal, est de passage à Ottawa où il s'adresse à une conférence sur les relations entre le développement économique et le désarmement organisée par le Conseil Canadien de coopération internationale

Le Centre international de biotechnologie de l'ONUDI

16 février:

Le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Donald Johnston, déclare que le Canada ne posera pas sa candidature pour être l'hôte du Centre international de biotechnologie parrainé par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Le financement trop important attendu du pays hôte a motivé la décision du gouvernement canadien. La ville de Montréal avait demandé au gouvernement fédéral d'appuyer sa candidature pour recevoir le Centre, et le gouvernement québécois s'était dit d'accord pour participer à son financement.

Signature d'une convention du Conseil de l'Europe

21 mars:

Le Canada signe, avec onze autres pays dont les États-Unis, la Convention du Conseil de l'Europe sur le transfert des personnes condamnées.

La « couverture » du Tiers-Monde et l'ACDI

18 janvier:

L'ACDI offre à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) de financer un projet visant à contribuer à une meilleure couverture des pays en développement. La proposition fait suite à un rapport publié en décembre dernier par la FPJQ, grâce à une subvention de l'ACDI, dans lequel était souligné la déficience du traitement des informations internationales émanant du Tiers-Monde. Le vice-président de l'ACDI pour l'Afrique francophone, M. François Pouliot, déclare au journal *Le Devoir* que l'ACDI vient de soumettre au ministre MacEachen un mémoire contenant un projet de programme de communications sociales.

II — Les Relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1983)

A — Aperçu général

La volonté de développer le commerce extérieur et de pénétrer les marchés étrangers a continué à constituer la toile de fond des relations du Québec avec l'étranger au cours de l'hiver. D'abord au niveau des énoncés de politiques, alors que le ministère du Commerce extérieur entrait, avec l'attribution de moyens financiers accrus, dans une nouvelle étape de son développement. En pratique, certains dossiers avançaient, tels celui de Pechiney et la possibilité de contrats en Amérique latine dans le domaine de l'électricité, ou encore trouvaient une conclusion heureuse, notamment avec la signature d'un important contrat d'exportation d'électricité vers les États de la Nouvelle-Angleterre et la conclusion d'ententes entre l'Hydro-Québec et quelques pays d'Afrique francophone. Le domaine de l'électricité a certes été à l'honneur cet hiver. Pour le reste, les relations avec l'extérieur ont suivi leur